

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 25 MARS 2010

2010-10 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2010

L'an deux mille dix, le 25 mars, à 9h30, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 18 mars 2010, s'est réuni au siège du SYDELA, à Saint Herblain, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
M. Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral de Pornic,
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Suppléants présents :

Monsieur Michel BOUYER, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Excusés:

M. Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
M. Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Jean-Pierre LEBRETON, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay

Secrétaire de séance : M. Maurice PERRION

2010-10 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2010

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, vote le budget primitif pour l'année 2010 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	16 443 255.00 €
Section d'investissement	58 141 341.29 €
TOTAL	74 584 596.29 €

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Bernard CLOUET

